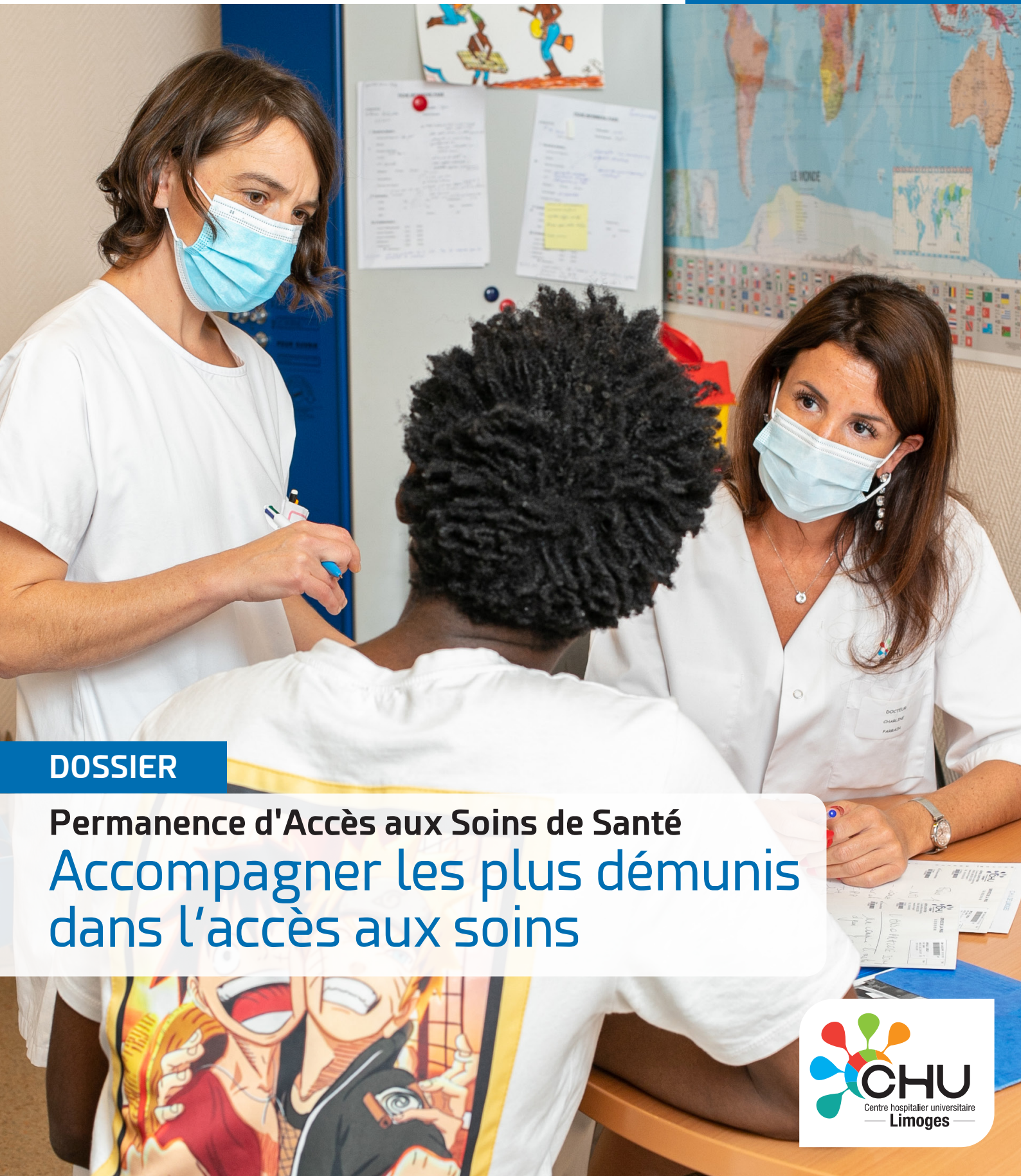


CHORUS

Le magazine du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges

n° 45 - novembre 2022



DOSSIER

Permanence d'Accès aux Soins de Santé
Accompagner les plus démunis
dans l'accès aux soins

Nouvelle stérilisation

Depuis le 10 octobre, les professionnels de la stérilisation ont réintégré leurs locaux au sein du CHU Dupuytren 1. Après plusieurs mois de travaux, ces locaux ont été entièrement rénovés, les espaces de travail ont été repensés et les équipements, tels que les laveurs et autoclaves, ont été renouvelés par du matériel neuf, beaucoup plus économe en eau et électricité. Ces travaux contribuent à assurer une prise en charge de qualité et à améliorer les conditions de travail des professionnels.

Enfin, il est à souligner l'engagement remarquable des professionnels de la stérilisation qui ont adapté leurs organisations de travail en se relayant jour et nuit, afin d'assurer la continuité de l'activité durant la durée des travaux.



CHORUS

Edito

C'est la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre l'exclusion qui a créé les permanences d'accès aux soins de santé (PASS). En Haute-Vienne, l'unique PASS est ouverte au CHU de Limoges depuis décembre 2000.

Ainsi, la PASS propose un accueil inconditionnel et un accompagnement médico-social dans l'accès au système de santé des personnes sans couverture médicale ou avec une couverture partielle. Son rôle est de faciliter l'accès aux soins des personnes démunies et de les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits, notamment en matière de couverture sociale. L'accès aux soins de santé est entendu au sens large : consultation médicale généraliste ou spécialisée incluant la pédiatrie, soins infirmiers, délivrance de médicaments, le tout gratuitement. Il existe des PASS généralistes comme au CHU de Limoges, et des PASS de médecine spécialisée (PASS de psychiatrie, PASS bucco-dentaire...) dans certains établissements. A l'issue de sa prise en charge, le patient est orienté vers les dispositifs de droit commun, afin de bénéficier d'une continuité des soins conforme à ses besoins. La PASS a aussi un rôle de sensibilisation et d'information des professionnels de l'établissement de santé pour répondre aux problématiques liées à la précarité. Enfin, la PASS doit aussi jouer un rôle de pivot dans ce domaine sur son territoire d'implantation et elle peut recourir à des services d'interprétariat.

La PASS est implantée à l'hôpital afin de disposer d'un accès aux services spécialisés, en particulier le centre de lutte antituberculeuse et le CeGIDD, et aux plateaux techniques : imagerie, biologie médicale, pharmacie. La PASS peut aussi exercer ses activités en dehors de l'hôpital, on parle de PASS mobile. Elle travaille avec un réseau de professionnels médicaux et sociaux : caisses d'assurance maladie, médecins généralistes, Samu social, centres de santé ou de vaccination, services municipaux de santé, centres communaux d'action sociale, dispensaires, services de protection maternelle et infantile, planning familial, associations humanitaires, associations de réinsertion, structures d'accueil des migrants, etc.

La PASS est constituée de personnels multidisciplinaires comportant au minimum le trio : médecin généraliste, infirmière, assistante du service social. D'autres professionnels interviennent dans le dispositif : personnels médicaux, paramédicaux et administratifs attachés aux hôpitaux et professionnels de l'action sociale. Au CHU Dupuytren 1, la PASS est généraliste et comporte du temps médical, infirmier, assistant du service social et secrétaire. A l'Hôpital de la mère l'enfant, il s'agissait uniquement d'une PASS sociale jusqu'en 2020. Depuis, deux sages-femmes exercent une demi-journée par semaine sur des consultations maternité. Un nouveau cahier des charges est paru le 12 avril 2022, ce dernier vient renforcer l'importance des PASS au niveau des CHU, par la présence d'un temps médical sur le dispositif.

En conclusion, la PASS est un service de soins spécialisé ambulatoire dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Elle est le garant de l'accès aux soins de ce public vulnérable, sujet au renoncement aux soins. La PASS est à l'interface de l'hôpital, de la médecine de ville et des dispositifs sociaux et médico-sociaux. Les nouveaux défis auxquels elle doit faire face sont la prise en charge des nouvelles formes de précarité, l'accompagnement spécifique des migrants et le développement de l'activité mobile vers les publics les plus éloignés du système de santé.

Pr François Paraf, Chef du pôle soins aigus, blocs, imagerie
Pauline Roques, Cadre socio-éducatif

SOMMAIRE

Retour en images02
Nouvelle stérilisation

Edito03

Actualités04

Transformation05
Bionettoyage des sols avec microfibre et eau - Une alternative à l'utilisation de détergents chimiques

Dossier06
Permanence d'Accès aux Soins de Santé - Accompagner les plus démunis dans l'accès aux soins

Qualité-Soins08
Médicaments à haut risque - Les utiliser en toute sécurité

Recherche et innovation09
Atteintes hépatiques - Un nouveau biomarqueur en développement au CHU

Relations Humaines10
Le recours à l'apprentissage - Former et recruter de jeunes professionnels

Brèves / Agenda12

CHORUS - magazine du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges - mensuel - 12 pages

Publication du CHU de Limoges à destination de son personnel.

Directeur de la publication : Pascale Mocaër
Comité de Rédaction : Dr Hugues Caly, Dr Anne Drutel, Jean-Christophe Rousseau, Patricia Champeymont, Fabrice Averlant, Marianne Dupays, Maïté Belacel, Christophe Chamoulaud

Ont contribué à ce numéro : Aurélien Jeanteau, Coralie Achard-Tortul, Armelle Marie-Daragon, Pauline Roques, Marie-Christine Baudu, Romain El-Khourge

Conception-Rédaction-Maquette : Maïté Belacel, Christophe Chamoulaud, Frédéric Coiffe, Johann Delalande

Photographies et illustrations : CHU Limoges, Freepik
Impression : GDS (87) - Tirage : 7 000 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2022 - ISSN en cours

Contact : Direction de la communication
Tél. : 05 55 05 63 51
maite.belacel@chu-limoges.fr

Avec la participation de l'équipe du standard pour l'agrafage et des vagueuestres pour la distribution.

Musclez vos réflexes en cybersécurité

Du 24 octobre au 26 novembre 2022, cybermalveillance.gouv.fr vous invite à tester vos connaissances en cybersécurité et à découvrir le Cyber Guide Famille, un support pédagogique dédié aux familles, avec 10 recommandations à mettre en œuvre face aux risques Cyber.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur :

www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cyber-guide-famille-cybersecurite



Assemblée générale des chefs de pôle et de service et de l'encadrement non médical

Le 26 septembre 2022, Pascale Mocaër, Directrice générale du CHU de Limoges, a réuni l'ensemble des responsables médicaux et non médicaux, afin de faire un point d'étape sur les principaux projets institutionnels du CHU. Trois grandes thématiques ont animé cette assemblée : les nouvelles mesures pour améliorer l'attractivité du CHU et la fidélisation de ses professionnels, le schéma directeur immobilier au service de la modernisation du CHU et de sa participation à la transition écologique, et la transformation numérique qui poursuit son déploiement à l'échelle du territoire.



Des médecins retraités mis à l'honneur

Un moment de convivialité a été organisé mardi 20 septembre pour remercier les médecins faisant valoir leur droit à la retraite, pour leur engagement au sein du CHU de Limoges. Ce temps était organisé en présence de Pascale Mocaër, Directrice générale, du Pr Jean-Yves Salle, Président de la commission médicale d'établissement et du Pr Pierre-Yves Robert, Doyen de la Faculté de médecine. Ont ainsi été salués : Dr Mustapha Ali Benali, Dr Florence Asselineau, Dr Philippe Bouillet, Dr Claude Cassat, Pr Jean-Louis Charissoux, Pr Marie-Laure Dardé, Pr Jean-Claude Desport, Dr Dominique Grouille, Pr Anne Lienhardt-Roussie, Pr Christian Mabit, Dr Marguerite Munoz, Dr Sylvie Nadalon-Chambrier, Pr Nathalie Nathan-Denizot, Dr Pierre Petitcolin, Dr François Touraine.



Des chèvres en éco-pâturage à l'HME

Un projet d'éco-pâturage, à l'initiative de l'équipe des espaces verts, a été mis en œuvre aux abords de l'Hôpital de la mère et de l'enfant, en partenariat avec Les vallons sauvages à Burgnac (87). Deux chèvres du Massif central et deux chèvres des fossés (une race en voie de disparition) ont été introduites pour 1 an dans cette zone où elles vont trouver une multitude d'essences à manger (herbe, repousses de branches...).

Ce projet répond à trois enjeux :

- Environnemental : la gestion écologique des espaces verts permet d'améliorer le bilan carbone et les nuisances sonores.
- Social/sociétal : un projet d'atelier pour les enfants hospitalisés à l'HME va être mis en place avec l'équipe éducatrice de pédiatrie, en lien avec l'équipe des espaces verts.
- Qualité de vie au travail : le personnel des espaces verts évite ainsi les risques de chutes et d'accidents du travail dans ces zones escarpées.

Il est déconseillé de donner à manger aux chèvres, cela pourrait nuire à leur santé.



Bionettoyage des sols avec microfibre et eau

Une alternative à l'utilisation de détergents chimiques

Engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable, le CHU a lancé en 2019 une expérimentation du bionettoyage des sols avec microfibre et eau. Il s'agit d'une technique efficace et validée qui représente une alternative à l'utilisation de produits détergents chimiques.

Le choix de la méthode d'entretien des établissements de soins doit prendre en compte, d'une part, le risque infectieux et, d'autre part, les effets toxiques et environnementaux des produits. Cette réflexion a été menée par le CHU de Limoges dès le début des années 2000, avec le déploiement de la méthode de bionettoyage à la vapeur.

Plus récemment, en 2019, suite à une réflexion coordonnée par l'équipe opérationnelle d'hygiène et associant la direction des achats, la blanchisserie, ainsi que deux unités pilotes particulièrement engagées dans une démarche de santé environnementale, la maternité et la crèche, l'expérimentation du bionettoyage des sols grâce à la technique microfibre et eau a été initiée.

Désormais utilisée en routine à la maternité et la crèche (surface totale de plus de 2 500m²), l'objectif est d'étendre cette technique dans l'ensemble de l'Hôpital de la mère et de l'enfant (12 620m²) d'ici fin 2022, puis dans le CHU Dupuytren 2 (20 120m²) courant 2023.

Une méthode de bionettoyage efficace...

Le nettoyage microfibre et eau est une méthode qui repose sur l'utilisation de bandeaux microfibre. Ces textiles possèdent un pouvoir de détersion mécanique élevé en raison de la finesse de la fibre (1 gramme de fibre mesure de 10 à 100 km). Grâce à des forces mécaniques, capillaires et électrostatiques, la fibre permet d'arracher un germe d'une surface et de le capter jusqu'au lavage à haute température. Cette technique permet de remplacer l'action chimique par une action mécanique.

L'opération de lavage est toujours précédée d'un dépoussiérage du sol, au moyen d'une gaze à usage unique, également en microfibre, pour éviter tout réencrassement. Cette étape est incontournable et capitale pour l'efficacité de la méthode. Avec le nettoyage à l'eau, il n'y a plus de « chimio film » qui se dépose sur le sol, puisqu'il n'y a plus d'utilisation de produits, ce qui donne un aspect visuel « plus propre ».

...mais également écologique et économique

Le nettoyage microfibre et eau est une méthode à la fois hygiénique, économique et écologique qui contribue à la protection des personnes et au respect de l'environnement. Il n'utilise pas de produits chimiques. La consommation en eau est diminuée de moitié durant l'utilisation. Le rejet en eau est également plus faible. De plus, les bandeaux microfibrés sont issus de fils recyclés et recyclables.



Première étape : dégazage



Deuxième étape : nettoyage microfibre

Une méthode validée et recommandée

La Société Française d'Hygiène Hospitalière recommande depuis 2017 « d'envisager des méthodes alternatives aux produits chimiques pour l'entretien de l'environnement. Exemple : vapeur, microfibre, mécanique, eau. »

Le guide de recommandations d'entretien du CPIAS (Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins) Nouvelle Aquitaine préconise « Pour l'entretien des locaux en routine, des méthodes alternatives à l'utilisation de produits chimiques existent : méthode microfibre et eau pour les sols... »

Permanence d'Accès aux Soins de Santé Accompagner les plus démunis dans l'accès aux soins

La PASS est une unité de soins rattachée au pôle soins aigus, bloc et imagerie. Cette équipe pluridisciplinaire accompagne les personnes en situation de précarité pour leur permettre d'accéder aux soins dont elles ont besoin. La PASS a vu son activité évoluer ces dernières années.

La PASS est localisée sur deux sites. Au CHU Dupuytren 1, une équipe composée de deux médecins, d'une assistante sociale, de deux infirmières, et d'une secrétaire prend en charge les personnes adultes et les enfants (suivi médical). A l'Hôpital de la mère et de l'enfant, deux assistantes sociales assurent le suivi social des enfants et des patientes de gynécologie-obstétrique, et deux sages-femmes sont dédiées au suivi médical des femmes enceintes.

i Les assistantes sociales exercent à temps complet au sein de la PASS. Les autres professionnels partagent leur activité avec d'autres services de l'hôpital.

Un accès aux soins pour tous

La PASS s'adresse aux personnes en situation de précarité qui ont besoin de soins et ne peuvent y accéder en raison de leurs conditions de vie (désocialisation, absence de logement, difficultés à s'orienter, migrants), de freins économiques (dépenses lourdes, couverture sociale insuffisante ou absente), d'absence de droits (non-recours, complexité administrative) ou de leur incapacité à suivre les parcours de prise en charge.

👉 En 2021 :
1 177 patients différents vus par la PASS, dont **199** femmes pour une demande de suivi de grossesse
852 patients vus pour la première fois par la PASS, dont **31,57 %** de moins de 18 ans.

L'assistante sociale, la porte d'entrée de la PASS

Les assistantes sociales reçoivent les personnes qui n'ont pas de couverture sociale et/ou en situation de précarité. Elles ont un rôle majeur au sein de la PASS, car l'ouverture des droits est primordiale pour les soins à venir. Après un premier entretien d'évaluation de la situation administrative et du statut de la personne, elles déterminent les droits auxquels elle peut prétendre. Elles l'accompagnent ensuite dans l'ouverture de ses droits, de la constitution au suivi du dossier d'assurance maladie. En fonction du degré d'urgence, elles orientent le patient vers l'infirmière ou le médecin de la PASS. Les assistantes sociales sont en lien avec différents partenaires extérieurs et avec les différents services hospitaliers, notamment les urgences (adultes et enfants) qui leur adressent les patients. Si besoin, et en fonction de la problématique (hébergement, alimentaire...), elles orientent la personne vers des partenaires extérieurs. Enfin, les assistantes sociales ont une mission de protection de l'enfance.

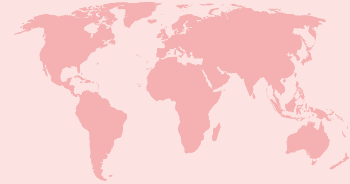
👉 En 2021 : 2 958 entretiens sociaux

i Afin de venir en aide aux publics accueillis, la PASS recherche des dons de matériels orthopédiques (attelles...) et de vêtements pour bébé 0-3 mois.



Consultation d'une femme enceinte par une sage-femme

Origine géographique des patients pris en charge par la PASS (en nb de personnes)



France : 42	Asie : 147
Union Européenne (hors France) : 83	Océanie : 4
Europe hors UE : 116	Amérique : 13
Maghreb : 267	Sans indication : 10
Afrique subsaharienne : 495	



Une partie de l'équipe de la PASS.
De g. à d. : Diane Mazurok, Dr Charline Parrain, Nathalie Roumieux, Maud Gorce, Sylvie Frachet, Pauline Roques, Marie-Pierre Pailler, Emilie Thuillier et Angélique Thomas.



Une consultation médicale et infirmière gratuite *(voir photo de couverture)*



Le temps de l'ouverture de leurs droits, les patients sont reçus par l'un des deux médecins et une infirmière de la PASS. Une première consultation permet de connaître leurs antécédents médicaux, leur situation, de faire un examen clinique et, si nécessaire, de prescrire des examens complémentaires et un traitement.

Il peut s'agir d'une consultation ponctuelle pour un simple bilan. Dans d'autres cas, il s'agit de personnes avec des antécédents et un traitement au long cours ou de personnes pour lesquelles une maladie est découverte fortuitement, comme le diabète. Pour ces patients, l'équipe de la PASS va assurer le suivi, le temps de l'ouverture des droits, et les orienter si besoin vers un service spécialisé de l'hôpital.

Une fois les droits à l'assurance maladie ouverts, au bout de trois mois pour les demandeurs d'asile par exemple, les patients sont accompagnés dans leur transition pour une continuité de leur suivi par la médecine de ville.

i Les consultations médicales ou infirmières réalisées par la PASS sont gratuites, ainsi que la délivrance de médicaments par la pharmacie à usage intérieur du CHU.

Les infirmières de la PASS ont une mission d'éducation thérapeutique importante : elles réexpliquent les prescriptions, rappellent les règles d'hygiène de vie (alimentation, tabac...). Elles gèrent la prise de RDV pour les examens complémentaires et orientent les patients vers les différents services. Elles ont également une mission de soins et peuvent réaliser des injections, des surveillances, des vaccins, des pansements...

👉 En 2021 : **972 consultations médicales** | **797 ordonnance délivrées** | **151 consultations infirmières**

Le secrétariat, un acteur à part entière

La secrétaire est impliquée au sein de l'équipe dès l'accueil des patients. Elle réalise les pré-entretiens avec les personnes afin de connaître leur situation sociale et administrative, ainsi que leurs besoins en termes de couverture sociale et de soins. Elle les oriente ensuite vers l'assistante sociale, le médecin ou l'infirmière. Elle assure le suivi administratif des dossiers, en coordination avec l'équipe. Elle établit également les statistiques de l'activité de la PASS sur la plateforme PIRAMIG.

Un suivi spécifique pour les femmes enceintes

A l'Hôpital de la mère et de l'enfant, deux sages-femmes et une assistante sociale assurent le suivi médico-social des femmes enceintes en situation de précarité et de vulnérabilité (migrantes, étudiantes...). Une consultation dédiée est assurée tous les mardis après-midi par les sages-femmes. Si le suivi de la grossesse, sur le plan médical, est le même que pour toutes les autres futures mamans, avec beaucoup d'écoute et de bienveillance, ici, les sages-femmes consacrent un temps supplémentaire pour évaluer la situation socio-économique : conditions de vie, hébergement, conditions d'accueil du futur bébé, alimentation... Elles orientent si besoin les patientes vers d'autres services de soins, comme l'endocrinologie, les maladies infectieuses ou la filière psychiatrique. Enfin, après l'accouchement, elles peuvent intervenir lors des consultations post natales.

👉 En 2021 : environ **70 suivis de grossesse**, **250 consultations réalisées** par les sages-femmes



La PASS mobile : aller vers les publics éloignés du soin

Les professionnels de la PASS se déplacent vers les publics les plus éloignés du soin, dans des structures extérieures partenaires. Ainsi une consultation mensuelle avancée de la PASS est dispensée par le médecin et l'infirmière, au Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) depuis juin 2021. L'assistante sociale intervient une demi-journée tous les 2 mois aux MARAUDES les lucioles (structure pour les travailleurs du sexe). La PASS mobile est également mobilisée lors d'arrivées importantes de migrants sur le territoire, comme par exemple depuis mars 2022 pour les réfugiés ukrainiens. L'objectif de la PASS en 2023 est de développer ses interventions hors des murs de l'hôpital, grâce à de nouveaux partenariats.

👉 En 2021 : **35 patients vus** à l'extérieur de l'hôpital par la PASS mobile

Pour faciliter la communication avec les patients d'origine étrangère, la PASS a accès à des interprètes, grâce à une plateforme téléphonique d'interprétariat, à une association spécialisée et aux interprètes bénévoles du CHU.

Médicaments à haut risque Les utiliser en toute sécurité



Les médicaments à haut risque sont des médicaments entraînant un risque plus élevé de causer des dommages aux patients. Il s'agit, le plus souvent, de médicaments à marge thérapeutique étroite. Il est donc important de bien les connaître afin de mettre en place un système de gestion pour assurer leur utilisation en toute sécurité.

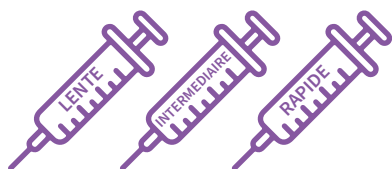
Dans le dernier numéro de Chorus, nous vous présentions les résultats de l'étude IATROSTAT (effets indésirables médicamenteux à l'hôpital). D'autres études ont déjà rapporté l'incidence des erreurs médicamenteuses au cours des soins (voir ci-dessous). Une attention particulière est donc indispensable sur les médicaments et certaines classes médicamenteuses ou situations évitables à l'hôpital, quel que soit le stade du circuit du médicament (prescription, dispensation, administration et surveillance sans oublier le stockage). Une liste de situations à risque a déjà été identifiée, avec la liste des « Never events » considérés comme tout à fait évitables.

i L'enquête ENEIS de 2019, avait pour objectifs d'estimer l'incidence des Evénements Indésirables Graves liés aux soins (EIG) pris en charge dans les établissements de santé et d'en connaître la part évitable. Les EIG évitables ont causé 2,6 % de l'ensemble des séjours hospitaliers. Les médicaments étaient à l'origine de plus de 40 % de ces EIG.

Never events : les événements qui ne devraient jamais arriver !

- 1 Erreur lors de la prise en charge des patients traités avec des médicaments anticoagulants
- 2 Erreur lors de l'administration du chlorure de potassium injectable
- 3 Erreur de préparation de spécialités injectables pour lesquelles le mode de préparation est à risque
- 4 Erreur d'administration par injection intrathécale au lieu de la voie intraveineuse
- 5 Erreur d'administration par injection parentérale au lieu de la voie orale ou entérale
- 6 Surdosage en anticancéreux notamment en pédiatrie
- 7 Erreur de rythme d'administration du méthotrexate par voie orale (hors cancérologie)
- 8 Erreur d'administration d'insuline
- 9 Erreur d'administration de spécialités utilisées en anesthésie réanimation au bloc opératoire

200M sur l'insuline

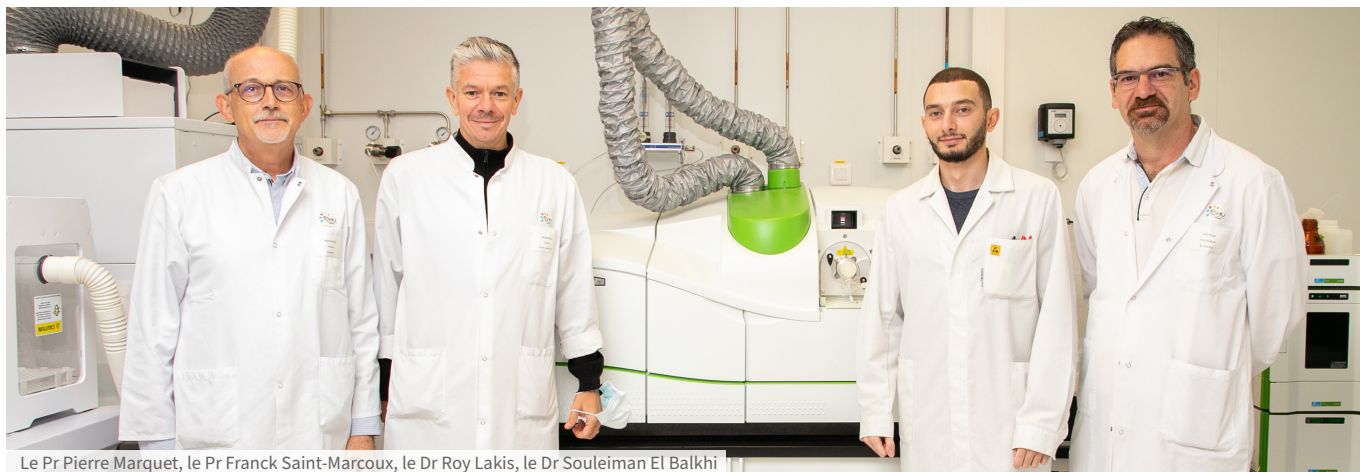


En 2021, 6 erreurs ont été signalées concernant la gestion des insulines (7 en 2020, 6 en 2019). L'insuline est le médicament le plus impliqué dans les erreurs médicamenteuses à l'hôpital.

Quels sont les risques et les précautions à connaître et à mettre en œuvre ?

- **Risque de confusion des unités (U et UI)** : prescrire en unités en toutes lettres. Vigilance lors du paramétrage de la prescription informatique
- **Risque de confusion entre insulines due à la similitude des noms commerciaux** (exemple HUMALOG®/HUMALOG MIX®) : vigilance lors de la dispensation, du rangement et lors de l'administration, et risque de mélange d'insuline rapide dans les autres présentations (dite « intermédiaire » ou dite « lente »)
- **Risque d'erreur de dose administrée du fait de présentations diverses** (utilisation de stylo ou seringue à insuline, pas de seringue à tuberculine lors de la préparation de l'administration)
- **Risque d'erreur de patient au moment de l'injection** : vérification des 5 B au moment de l'administration (**B**on patient, **B**on médicament, **B**on dosage, **B**onne voie, **B**on moment).

Atteintes hépatiques Un nouveau biomarqueur en développement au CHU



Le Pr Pierre Marquet, le Pr Franck Saint-Marcoux, le Dr Roy Lakis, le Dr Souleiman El Balkhi

Parmi les travaux de l'unité Inserm P&T UMR 1248, dirigée par le Pr Pierre Marquet, la recherche de biomarqueurs des atteintes hépatiques, portée par le Dr Souleiman El Balkhi et le Pr Franck Saint-Marcoux, est un axe de recherche très novateur.

La progression des maladies chroniques du foie, quelle qu'en soit l'origine, est asymptomatique. Elles peuvent évoluer de façon silencieuse vers une cirrhose et nécessiter alors une transplantation du foie. Face à la rareté croissante des greffons disponibles et à leur qualité décroissante, il est à la fois important de limiter le nombre de patients nécessitant une greffe et de préserver le greffon de ceux en ayant bénéficié. Il est donc primordial de dépister, le plus précocement possible, toute maladie hépatique et de prédire, le plus tôt possible, le risque qu'encourt un patient transplanté de perdre son greffon.

i | 844 millions de personnes sont concernées par une maladie chronique du foie dans le monde, avec 2 millions de décès par an.

Des modifications de l'albumine, comme marqueur prédictif

Pour suivre leurs patients, les cliniciens ne disposent que de marqueurs sériques directs dits "classiques" (transaminases, gamma GT, bilirubine...) qui sont au mieux combinés dans des algorithmes (Fib4, FibroMeter, FibroTest, FIBROSpect, Hepascore...) et parfois associés à des tests d'imagerie.

Dans ce contexte, le Dr El Balkhi a posé l'hypothèse que des modifications chimiques et structurales de l'albumine, appelées également modifications post-traductionnelles, peuvent être un marqueur plus performant. L'albumine est la protéine la plus abondante dans le sang (près de 60 % de toutes les protéines) et elle est exclusivement synthétisée dans le foie. La modification de l'albumine donne naissance à des isoformes que l'équipe peut détecter avec les méthodes analytiques développées au sein de l'unité. L'hypothèse principale de la recherche est que ces modifications surviennent aux premiers stades de l'atteinte hépatique et que l'apparition de certaines isoformes dans le sang est prédictive de la dégradation du foie.

Des travaux autour d'un nouveau test, le SEB test

L'innovation qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet consiste à révéler ces modifications par la baisse des capacités de liaison à l'albumine de métaux et métalloïdes comme le cuivre, l'or ou le cadmium. « En d'autres termes, si le foie est en souffrance, il produira une albumine modifiée que nous pouvons rapidement identifier car elle fixera moins bien les ligands que nous avons choisis », explique le Pr Saint-Marcoux. Le test appelé SEB test pour « Serum enhanced binding » test, a montré des résultats très prometteurs dans différents modèles animaux mais également dans des études préliminaires chez l'Homme, menées en collaboration avec le service d'hépatogastro-entérologie.

Tous ces travaux sont réalisés dans le cadre des thèses doctorales des Dr Rahali et Lakis. Par exemple, ils ont démontré que chez des rats exposés à des molécules connues pour leurs toxicités hépatiques, les modifications de l'albumine sont détectables très rapidement, bien avant que ne soient les biomarqueurs biochimiques classiques ou que des dommages histologiques soient visibles. « Ceci nous encourage à aller plus loin. Nous espérons valider rapidement nos résultats chez l'homme pour proposer nos outils en routine dès que possible », résume le Dr El Balkhi.

Dr Souleiman El Balkhi

« En partant du constat que les tests biochimiques disponibles actuellement manquent de sensibilité et de spécificité et qu'ils ne reflètent pas la progression de l'atteinte hépatique ou la réponse au traitement, nous nous sommes fixés l'objectif de proposer des biomarqueurs capables de diagnostiquer précocement et de prédire l'évolution des maladies hépatiques à moyen et long termes. »

Le recours à l'apprentissage Former et recruter de jeunes professionnels

Depuis la rentrée 2022, le CHU de Limoges s'inscrit dans une nouvelle démarche de politique de formation, avec le recrutement d'apprentis. L'apprentissage permet de recruter et de former des jeunes professionnels dans tous les domaines d'activité (soins et hors soins) et pour tous les niveaux de qualification. Ce mode de formation représente un nouvel outil d'attractivité pour les hôpitaux comme le CHU.

Le CHU de Limoges souhaite valoriser les métiers hospitaliers et en faciliter l'accès. A ce titre, il mobilise de nombreux outils de gestion des compétences. Parmi ces outils, l'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation et stages pratiques chez un employeur avec lequel l'apprenti a conclu son contrat.



Texte de référence : Décret n° 2008-824 du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique hospitalière (article 1), modifié par le Décret n°2021-1209 du 20 septembre 2021



A qui s'adresse l'apprentissage ?

L'apprentissage concerne les personnes âgées de 16 ans minimum à 29 ans maximum. Toutefois, la limite d'âge peut être dépassée dans certains cas fixés par la loi : personnes en situation de handicap, poursuites d'études, préparation d'un diplôme supérieur consécutif à celui précédemment préparé en apprentissage...



Combien de temps dure l'apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat écrit de droit privé. Il peut être à durée limitée (CDL) d'une durée de 6 mois au minimum à 3 ans au maximum. La durée maximale du contrat peut être portée à 4 ans lorsque l'apprenti est un travailleur en situation de handicap.



Quels diplômes peut-on préparer ?

L'apprentissage est aujourd'hui une voie de choix pour la formation des jeunes de tous niveaux, à de très nombreux métiers dans les filières du soin, technique, logistique, administrative et les métiers du secteur social (manipulateur en électroradiologie, infirmier...). Ce dispositif est accessible pour toutes les formations et tous les niveaux.



Quelle est la rémunération ?

Le salaire de l'apprenti est calculé en pourcentage du SMIC en fonction de son âge, du niveau de diplôme préparé et de l'avancement dans le cursus de formation.

Le financement repose sur un modèle mixte, et sur la mobilisation de différentes ressources complémentaires : l'enveloppe plan de formation de l'établissement et les fonds mutualisés de l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH).

L'enveloppe « plan de formation » des établissements : la totalité des coûts d'un contrat d'apprentissage sont éligibles et peuvent être pris en charge sur le plan de formation des établissements.

Les financements sur fonds mutualisés de l'ANFH concernent tous les établissements adhérents. L'intervention de l'ANFH sur fonds mutualisés n'aboutit pas à une prise en charge intégrale : sont pris en charge prioritairement les coûts pédagogiques, ou d'autres

types de coûts en articulation avec l'intervention des éventuels partenaires auprès des délégations.

La mobilisation des fonds mutualisés de l'ANFH s'effectue dans une double limite : un taux maximal de prise en charge des coûts qui ne peut excéder 50 % des coûts pédagogiques et des montants plafonnés et déterminés en fonction des niveaux de qualification des métiers visés par ces parcours d'apprentissage (trois montants selon le niveau de qualification).





Les objectifs du CHU de Limoges

Le recours à l'apprentissage est une démarche inscrite dans de la politique de formation 2022 du CHU de Limoges présentée en instances.

Le souhait de l'établissement était de recruter sept apprentis pour la rentrée de septembre 2022, selon les orientations en lien avec les postes vacants, les besoins de recrutement (ex : infirmier, manipulateur en électroradiologie) et les besoins de transferts de compétences (informatique, ressources humaines).



Depuis septembre 2022, le CHU de Limoges a recruté cinq apprentis : deux apprentis manipulateurs en électroradiologie, un apprenti infirmier, un apprenti ingénieur à la Direction du système d'information, un apprenti à la Direction des relations humaines. Pour le CH de Saint-Junien, un apprenti en ressources humaines a été accueilli. L'établissement souhaite également accueillir un apprenti manipulateur en électroradiologie médicale.

• La formation des tuteurs

Une formation destinée à accompagner les apprentis lors de leur stage au CHU est proposée aux tuteurs. Deux sessions ont été organisées les 29 et 30 septembre.

a été mené avec le Lycée Suzanne Valadon pour optimiser la démarche, le recrutement...

• Le conventionnement

Convention entre l'Institut de formation des aides-soignants et le Centre de formation d'apprentis sanitaire et social Nouvelle-Aquitaine : recrutement de cinq apprentis en parcours partiels bac pro ASSP ou bac pro SAPAT.

• Le travail partenarial

Pour les manipulateurs en électroradiologie en apprentissage, un travail de fond

Karima Amil, apprenti infirmière, étudiante en 2^{ème} année à l'IFSI de la Croix rouge



J'étais aide-soignante en Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire au CHU durant 3 ans. Puis j'ai eu mon concours d'infirmière et j'ai démarré mon contrat d'apprentissage avec le CHU dès ma 2^{ème} année. Le premier avantage de l'apprentissage est financier. Je n'ai pas l'école à payer et au vu de mon âge, je perçois un salaire conséquent du CHU à hauteur de 100 % du SMIC. De plus avec le contrat d'apprentissage, quand j'aurai mon diplôme, j'ai l'assurance d'être embauchée directement au CHU, sans passer d'entretien. C'est doublement positif. Au niveau de la formation, j'ai exactement le même nombre de stages à faire, avec les mêmes horaires. Ce qui est positif, c'est que tous mes stages se passent au CHU. Je sais donc que je n'irai pas dans des établissements éloignés, ce qui m'arrange pour mon organisation personnelle. Enfin, en étant apprentie, j'ai un suivi plus important. Ma formatrice pédagogique de l'école, ainsi que le Centre de formation d'apprentis, me rendent visite sur mon lieu d'apprentissage. Et j'ai également mon maître de stage au CHU, Nathalie Houdard, qui m'accompagne. En contrepartie de tout cela, je travaille un mois en saisonnalité et quelques jours sur mes vacances scolaires en tant qu'aide-soignante, mais je garde les mêmes droits qu'un salarié du CHU en termes de congés annuels.

Nathalie Houdard, cadre de santé, Direction des soins



Le CHU, comme beaucoup d'autres établissements, rencontre des problématiques de recrutement. Le contrat d'apprentissage peut être un atout pour l'attractivité. Depuis septembre 2022, j'accompagne Karima Amil, étudiante de 2^{ème} année à l'IFSI de la Croix Rouge. Ce dispositif demande à l'étudiante un véritable engagement. Grâce à un suivi individualisé, je la guide dans un processus de professionnalisation en cohérence avec le référentiel de formation. Par cela, elle est positionnée dans différents secteurs de l'institution ce qui lui permet, d'une part, d'affiner son projet professionnel et, d'autre part, d'acquérir et de développer les techniques de soins dans son domaine de compétences, d'appréhender les organisations. L'apprenti gagne en autonomie et en responsabilité. Une fois diplômée, Karima sera affectée en priorité sur le secteur de son choix en lien avec sa formation en alternance. Cette professionnalisation participe à une intégration optimisée, crée un sentiment d'appartenance et peut être un levier pour la fidélisation.

RECRUTEMENTS RÉALISÉS PAR LE CHU EN SEPTEMBRE 2022

3 adjoints des cadres
10 adjoints administratifs
5 agents d'entretien qualifiés
34 aides-soignants
2 auxiliaires de puériculture
1 assistant de régulation médicale
7 agents des services hospitaliers
1 attaché
16 infirmiers

1 ingénieur
1 manipulateur en électroradiologie médicale
2 ouvriers professionnels qualifiés
1 orthophoniste
1 préparateur en pharmacie
1 professeur d'activité physique adaptée
2 psychologues

1 sage-femme
2 techniciens de laboratoire
2 techniciens supérieurs hospitaliers

Total
93



Visite des pompiers à l'HME

1 Les équipes du SDIS87 sont venues, jeudi 6 octobre, avec camion et matériel sur le parvis de l'Hôpital de la mère et de l'enfant, afin de distribuer des peluches et de faire découvrir leur univers aux enfants hospitalisés. Ces derniers ont été ravis de pouvoir essayer l'équipement de pompier et la lance à incendie.

Une récompense pour le Trouillomètre

2 Stéphanie Thurillet, infirmière puéricultrice aux urgences pédiatriques, a reçu le prix de la meilleure publication scientifique internationale lors de la cérémonie de remise des prix de la recherche en sciences infirmières, pour son article publié dans le Journal of Pediatric Nursing sur le Trouillomètre. Il s'agit d'une réglette d'évaluation de la peur chez les enfants lors de soins, qu'elle a inventée. Cette distinction est une nouvelle reconnaissance de la dynamique des équipes du CHU de Limoges dans la recherche paramédicale. Bravo à Stéphanie Thurillet ! Félicitations.

Inauguration du jardin thérapeutique

3 Mardi 4 octobre, Pascale Mocaër, Directrice générale a inauguré le jardin thérapeutique à l'Hôpital de la mère et de l'enfant, en présence des équipes de gynécologie et des espaces verts. Ce jardin propose une prise en charge innovante, qui s'adresse à toutes les patientes de l'unité et notamment les femmes atteintes d'un cancer du sein. Retrouvez plus de détails dans Chorus n°44.

Septembre en or

4 A l'occasion de Septembre en or, mois du cancer de l'enfant et du jeune adulte, Emmanuel Bassot, chef du restaurant La Table des Faubourgs à Bosmie-l'Aiguille, est venu cuisiner avec les enfants et les parents du service d'hémo-oncologie pédiatrique. L'objectif était d'aider à faire des moments de repas, non pas des instants compliqués pour les enfants qui ont des dégoûts et des nausées dus aux traitements, mais des moments de plaisir partagés. Un grand merci à lui !

• 9 novembre
FORUM DU CENTRE SPÉCIALISÉ DE L'OBÉSITÉ (CSO) DU LIMOUSIN
Stade Beaublanc, Limoges

• 14 novembre
JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

• 21-22 novembre
MARCHÉ DE NOËL DES BLOUSES ROSES
Hôpital de la mère et de l'enfant

• 21-25 novembre
SEMAINE DES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES
Stands :
21/11 : CHU Dupuytren 1
22/11 : HME
24/11 : CHU Dupuytren 2
25/11 : CHU Rebeyrol 1
Table ronde :
25/11 : Faculté de médecine

• 22-25 novembre
JOURNÉE DE DÉPISTAGE DE LA MYOPIE
Sans rendez-vous
Service d'ophtalmologie

• 24-25 novembre
MARCHÉ DE NOËL DES BLOUSES ROSES
CHU Dupuytren 1

• 29 novembre
VENTE DE CHOUQUETTES
par le Lions Club
CHU Dupuytren 1

• 1^{er} décembre
JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

• 8 décembre
PERMANENCE MACSF
Centre de gérontologie
Chastaingt

• 12-16 décembre
MARCHÉ DE NOËL DE LA MAISON DES SOURIRES
Hôpital de la mère et de l'enfant



CHORUS est votre magazine...
ÉCRIVEZ-NOUS !
maite.belacel
@chu-limoges.fr



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX